

## SENIOR, ACTIF et AUTONOME 70 activités près de chez vous

**Consultez désormais le catalogue chez votre médecin, dans votre Mairie, CCAS, ADMR et Service de Soins...**

**Consultable également en ligne sur [www.aisne.com](http://www.aisne.com)**

Le vieillissement important de la population annoncé d'ici à 2030 a conduit le Département à privilégier un axe fort autour de la prévention de la perte d'autonomie. Cette orientation s'inscrit pleinement dans le schéma départemental de l'autonomie adopté en fin d'année 2018 par le Conseil départemental.

**Afin d'informer le plus grand nombre de personnes âgées et leurs aidants, le Département de l'Aisne édite depuis 2017, un catalogue des actions collectives de prévention à destination des seniors du territoire.**

Prévention des chutes, activité physique, équilibre alimentaire, vie culturelle, bien-être, estime de soi, sécurité routière, nutrition, sommeil, mémoire, ateliers numériques... **Ce sont au total 70 actions, portées par 38 structures, qui sont mises en place jusqu'en février 2020, pour les axonais de plus de 60 ans sur l'ensemble du département.**

**Feuilletez le catalogue ici : <https://www.aisne.com/publications/actions-pour-la-prevention-de-la-perte-dautonomie>**

*La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ? C'est un des dispositifs phare de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015. Composée de nombreux acteurs œuvrant dans le champ de la prévention (ARS, ANAH, CARSAT, MSA, AGIRC-ARCCO, SSI, Mutualité Française, CPAM), cette instance a pour ambition de définir une stratégie commune en matière de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et de coordonner les financements.*